



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DU 15 NOVEMBRE 2014

Parmi les officiels invités, ont pu être disponibles pour répondre à l'invitation : Mme MONGIAT, conseillère générale du canton de Pougues-les eaux, M. HERTELOUP, maire de Fourchambault, Mme KLUGSTERTZ, adjointe chargée des Sports, M. J.C. BONNOT, Président de l'Omnisports, Mme Elyane FERRIEN-CHATILLON, Présidente du Comité de Tennis de la Nièvre. M. LARIVE, Conseiller Général du Canton de Varzy. Délégué aux Sports,, et M. Jacky TERREAU, président de la Ligue de Bourgogne de Tennis, indisponibles, ont été excusés.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT (Gerald Warburton)

Le Président remercie d'abord les officiels qui ont bien voulu se rendre disponibles pour être présents à cette AG.

Les **effectifs** peuvent être considérés comme stables : 58 adhérents à ce jour, comme l'an passé, se décomposant en 25 jeunes et 33 adultes et 23 dames et 35 messieurs,

Les **cotisations** pour la prochaine saison (2016) ne seront pas augmentées : l'adhésion adulte restera à 79 €, comme pour la présente saison.

Côté **compétition**, la saison sportive 2013 a été connue quelques succès - notamment de Jeunes féminines, méritant d'être cités : Anna Maginot et Salomé Amelaine ont été championnes de la Nièvre 2014 de la catégorie 13-14 ans , tandis que Julie Delmas et Amandine Clair ont pu disputer la finale du Championnat Jeunes de leur catégorie, 17-18 ans.

Gerald Warburton remercie la Mairie de Fourchambault pour l'attribution d'une heure supplémentaire le lundi, au gymnase, permettant de pouvoir débiter les cours à 17h15 .

Il remercie également la Mairie d'avoir fait diligence pour la réparation des fenêtres, des volets, ainsi que pour le ramassage des feuilles.

Il fait part aussi de sa satisfaction concernant le nouvel éclairage du gymnase.

Il rappelle, par ailleurs, que la section tennis avait sollicité de pouvoir occuper le gymnase pendant 2 h le samedi matin, de 9h à 11h, pour des séances d'initiation en complément des cours de la BE, mais que cette demande est restée jusqu'à présent sans réponse.

Comme les années précédentes, la section a organisé une **journée « portes ouvertes »**, durant laquelle se sont disputés de sympathiques doubles-famille (équipes parent-enfant) et qui a été agrémentée d'un convivial repas.

Le **tournoi 2014** a connu son succès habituel : 130 inscrits , bien qu'on ait pu déplorer une très nette baisse des inscriptions féminines (situation qu'Elyane FERRIEN-CHATILLON, Présidente du Comité, indique comme étant un phénomène général) . Sebastien Lartaud -aidé par Florian Perrin- est remercié pour la bonne gestion de ce tournoi , et sont remerciés, également, les bénévoles ayant concourru à son bon déroulement.

Le tournoi 2015 se déroulera du 07/08/2015 au 23/08/2015

Cette année, la section n'a organisé qu'un seul **week-end de rifles**. L'organisation d'un tel événement, mobilisant 2 jours, est quand même un peu éprouvante pour les bénévoles , lesquels, par ailleurs sont difficiles à trouver.....

Le **projet d'éclairage** de la section est en voie de concrétisation : le financement de la partie électricité est assuré par le bénéfice cumulé des rifles, organisées par la section depuis déjà de nombreuses années, tandis qu'il est prévu de bénéficier d'un concours des services de la Mairie pour effectuer, en régie, les travaux de terrassement.

A ce propos, M. Herteloup, Maire de Fourchambault, confirme son accord pour épauler la section dans son projet d'éclairage des courts et confirme la réalisation, par les services de la commune (creusement tranchée, apport de sable et de béton...), s'évaluant à 2100 €.

De chaleureux remerciements sont adressés à Michel Perrin pour l'investissement qui a été le sien dans le montage du projet ainsi que pour les avantages dont il a pu faire bénéficier la section pour sa réalisation.

APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT FORMATION (Aurore BOURDARIE, professeur BE)

Les cours se déroulent, comme les années précédentes les lundis et vendredis soir. Depuis cette année, c'est un gros avantage de pouvoir démarrer les cours le lundi à 17h15, au lieu de 18h, comme avant.

Pour la saison 2015, 36 personnes sont inscrites aux cours (25 enfants et 11 adultes) , En 2014, l'effectif était un peu moindre : 34 dont 24 et 10)

On constate une forte rotation dans les effectifs : des jeunes ont arrêté , des adultes aussi, mais leur nombre a été plus que compensé par des nouveaux.

L'éclairage du gymnase est très satisfaisant ; l'attente, maintenant, concerne l'éclairage des cours extérieurs, dans la mesure où il permettra de sortir du gymnase plus tôt au printemps et d'y revenir plus tard en automne.

Le bilan sportif de l'école de tennis pour la saison 2014 est plutôt positif : outre Anna Maginot et Salomé Amelaine qui ont été consacrées championnes de la Nièvre des 13-14 ans , et Julie Delmas et Amandine Clair qui ont pu disputer la finale de 17-18 ans du championnat Jeunes, d'autres enfants (Auriane, Sacha, notamment) ont participé à des plateaux de leur âge.

La saison 2014 de l'école de tennis a naturellement été clôturée par la traditionnelle Journée club,

Un stage de 3 jours a aussi été organisé durant le mois d'août ,

A partir de cette nouvelle saison 2015 , entre en vigueur une réforme des école de tennis : les enfants, en fonction de leur niveau, se voient attribuer une couleur (rouge, vert, orange...) et reçoivent un bracelet correspondant, acheté par le club,

Les clubs doivent aussi organiser les plateaux pour les rencontres ; en ce qui concerne l'ASF Tennis, ce sera dans les jours précédent son tournoi, les 12 et 13 août.

Comme pour les années passées, il y aura besoin d'accompagnateurs pour le championnat Jeunes.

APPROUVE A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER (Catherine PERRIN, trésorière)

Un état des **résultats financiers** de la section a été distribué à tous les participants

Ces résultats financiers sont, naturellement, bénéficiaires et ont permis d'abonder le livret de 3000€ supplémentaires.

La section tennis détient donc, sur ce livret , au 31/10/2014, la somme de 18463 €, qui va , de façon imminente, être investis dans le règlement de la facture du chantier d'éclairage, en vue duquel elle avait été réunie.

Pour ce chantier, il existe un devis de l'entreprise Bourgeot de 15388 € . S'y rajouteront des dépenses annexes correspondant aux frais de raccordement, au coût du coffret à installer , ainsi qu'a celui des 140 m de câble nécessaires.

La validation du devis sera faite par l'ASF Tennis et une convention sera établie entre l'ASF Tennis et la Mairie, autorisant l'ASF Tennis à effectuer les travaux . La réunion du Conseil Municipal du 4 décembre prochain officialisera le principe de cette convention.

Il est convenu que l'ASF Tennis prendra à sa charge le changement des lampes quand cela sera nécessaire (4 lampes à 300 € chacune et 300 € de location de nacelle).

APPROUVE A L'UNANIMITE

En conclusion,

- M. BONNOT, Président de l'Omnisports se félicite de l'aboutissement du projet d'éclairage, initié depuis plusieurs années en arrière, témoignant par là d'une vision à long terme dans la gestion du club.
- Mme FERRIEN-CHATILLON, Présidente du CDT , considère comme très satisfaisant le maintien des effectifs , dans un contexte où la tendance est plutôt à la diminution. Elle en félicite notamment Aurore à qui, en partie elle en attribue le mérite. Elle signale qu' il n'y aura pas, à l'avenir, de renouvellement de pass tennis.
- M. HERTELOUP, Maire, lui , félicite une section qui, à ses yeux, a le mérite, rare, d'avoir une authentique démarche de gestion , à l'opposé d'autres qui thésaurisent stérilement tout en sollicitant une aide.....
- Mme MONGIAT, quant à elle, annonçant que ce sera sa dernière participation à l'AG de la section, fait le souhait que la section continue à progresser, avec des bénévoles qui lui restent fidèles et qu'elle persévère dans sa gestion rigoureuse.

